

# Rapport d'activité 2021

Philos Assurance Maladie SA



Sous la raison sociale

**«Philos Assurance Maladie SA»**  
**«Philos Krankenversicherung AG»**  
**«Philos Assicurazione Malattia SA»**

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Philos Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Philos Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

### **Conseil d'administration**

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

### **Membres de la Direction générale au 1er mai 2022**

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et	Mme Sophie Revaz
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

### **Organe de révision externe**

Ernst & Young AG  
Aeschengraben 9  
Case Postale  
4002 Bâle

## « Rien n'est permanent, sauf le changement. »

Héraclite d'Ephèse. Philosophe grec.

Rien ne demeure un seul instant identique à soi-même : tout passe, tout change, tout meurt à chaque instant. C'est ce qu'exprimait ce philosophe grec par des formules restées célèbres comme : « Tout passe et rien ne demeure. ». Les deux ans de crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien viennent, cruellement, nous le rappeler.

En 2021, Philos Assurance Maladie SA a vécu de nombreux changements qui accompagnent une transformation profonde de l'entreprise engagée il y a sept ans déjà. Notre objectif, c'est de passer progressivement d'un rôle de spectateur à celui d'acteur engagé sur le marché. C'est ainsi que, pour nous, 2021, restera une année de changement marquée par la pandémie. Nous pensons toutefois que nous voyons le bout du tunnel après deux ans de crise sanitaire aiguë. Les tensions internationales marquées par la guerre en Ukraine risquent de nous impacter de manière très importante ces prochains mois.

Nous saluons la gestion pondérée de la crise sanitaire par les autorités politiques suisses qui ont su faire preuve de pragmatisme dans une période complexe. Le système de santé helvétique a tenu malgré des tensions très importantes. Nous en profitons pour louer le travail extraordinaire des soignants qui ont tout entrepris pour accompagner les personnes touchées par ce virus dévastateur, sans oublier de prendre en charge les autres patients.

### **Perspectives 2022**

Les perspectives 2022 restent encore bien floues. Par contre, une chose semble acquise. Comme les coûts de la santé ont très – trop – fortement augmenté en 2021 et 2022, une hausse des primes, qui doivent couvrir les coûts, apparaît comme malheureusement inévitable.

Pour Philos Assurance Maladie SA, les défis 2022 seront clairement de renforcer la qualité du service et du conseil à nos assurés, d'augmenter notre présence en Suisse alémanique et de lancer de nouveaux produits innovants d'ici à la fin de l'année.

En tant qu'assureurs santé, Groupe Mutuel Holding SA a annoncé la création de Compassana, avec deux autres assureurs santé (Helsana et Swica), avec Medbase (important prestataire de santé appartenant au groupe Migros), et avec les cliniques privées Hirslanden. Cet écosystème de santé, notamment basé sur une plateforme digitale, aura pour objectif d'améliorer le parcours médical des assurés. Les premières applications concrètes de ce projet seront lancées dès cet automne.

## Chiffres-clés

		2021	2020
Résultat annuel	CHF	-9 979 866	-6 232 588
Nombre d'assurés AOS		204 995	215 611
Total du bilan	CHF	553 966 379	550 018 362

### Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	847 769 893	871 468 165
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	42 022 482	39 832 607
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>889 792 375</b>	<b>911 300 772</b>

<b>Provisions totales pour sinistres non-liquidés</b>	<b>CHF</b>	<b>216 141 227</b>	<b>221 161 242</b>
en % des prestations nettes d'assurance		23,8%	24,8%

<b>Total des fonds propres LAMal</b>	<b>CHF</b>	<b>202 090 452</b>	<b>212 070 318</b>
en % des primes brutes		22,7%	23,3%

<b>Performance des placements</b>		3,6%	1,9%
-----------------------------------	--	------	------

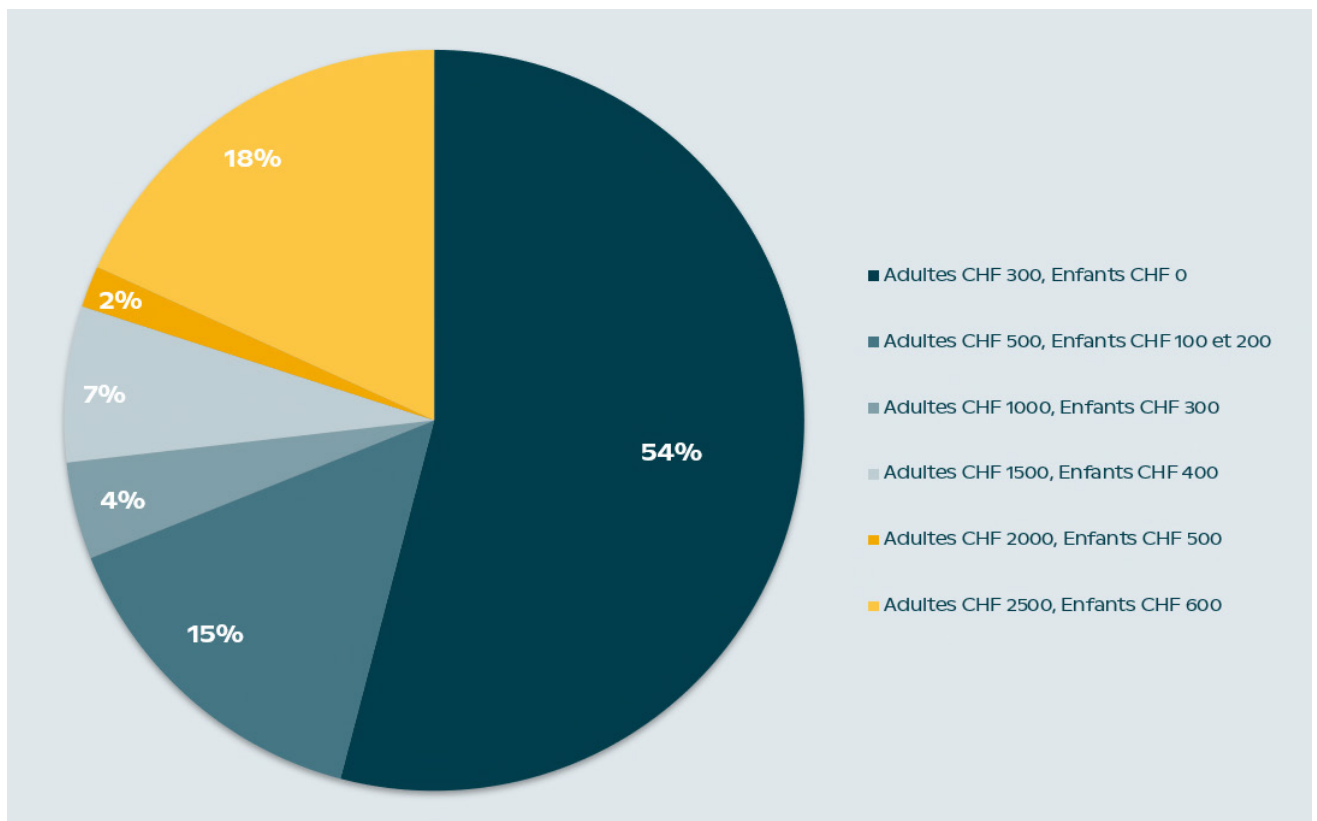
# Faits et chiffres

## Effectif d'assurés

Philos Assurance Maladie SA connaît en 2021 une baisse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une réduction d'effectif de 10 616 membres (-4,9%), lequel atteint désormais 204 995 assurés contre 215 611 en 2020.

Effectif moyen	2021
Hommes	81 908
Femmes	81 438
Enfants	41 649
Nombre d'assurés total	204 995

## Répartition de l'effectif par franchises



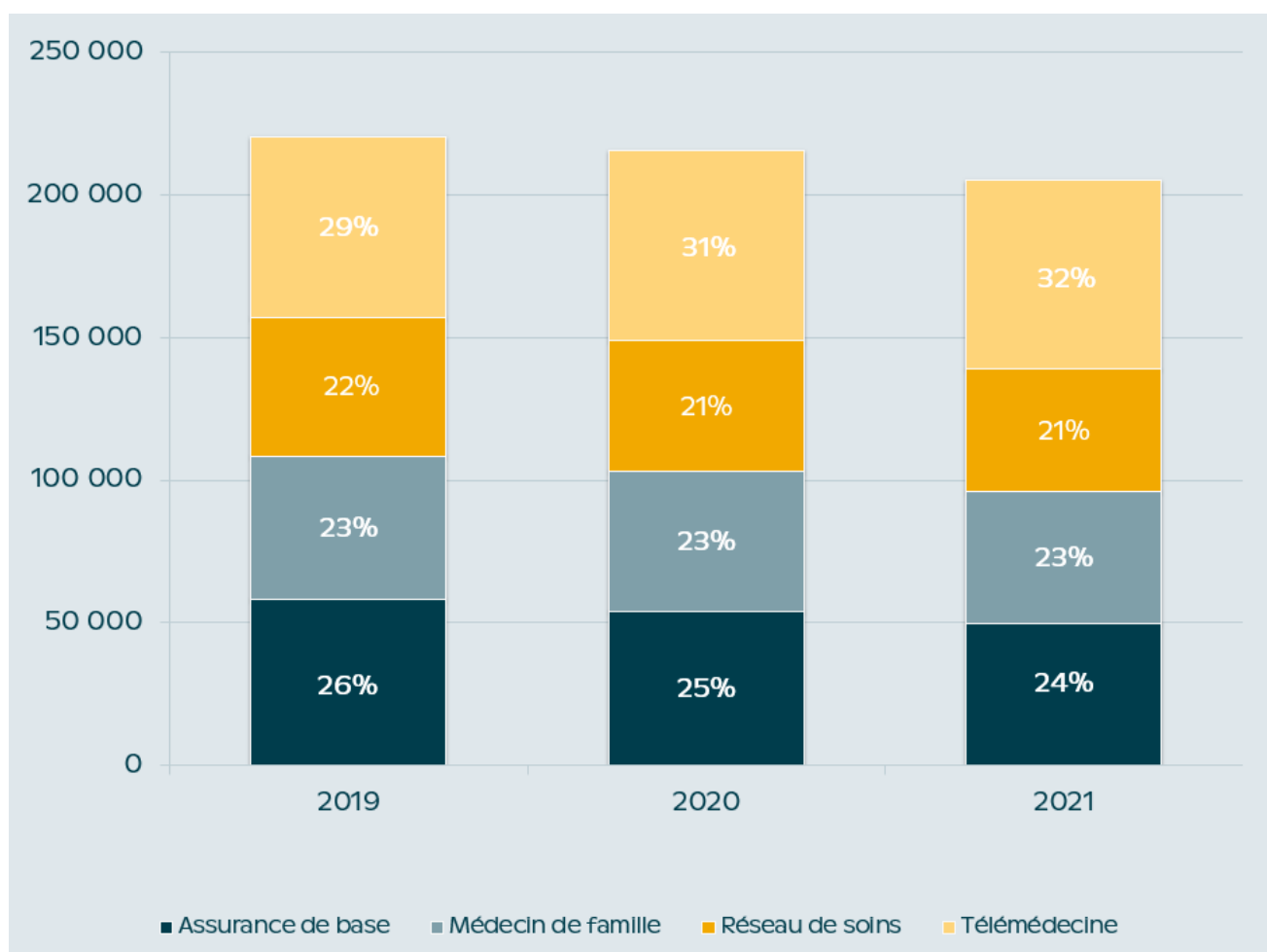
## Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Philos Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 155 300 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 46 400 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille, 43 000 assurés pour un modèle de réseau de soin, 65 900 assurés pour un modèle télémedecine. Année après année, on constate un transfert des effectifs de l'assurance de base vers les modèles alternatifs de télémedecine.

## Evolution des effectifs AOS de Philos Assurance Maladie SA

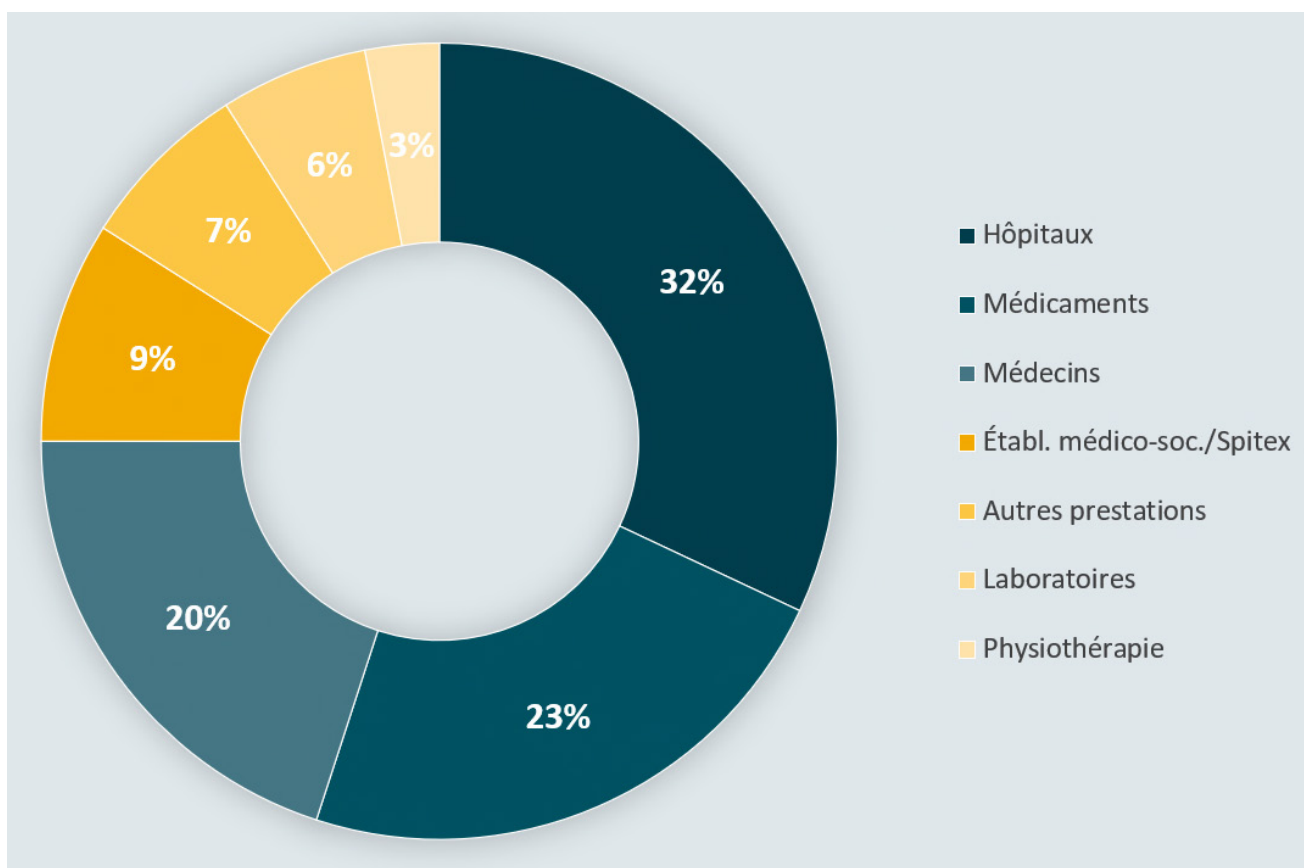


## Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2021
Hôpitaux	318 182 694
Médicaments	231 111 146
Médecins	194 413 040
Établ. médico-soc./Spitex	90 739 950
Autres prestations	62 090 613
Laboratoires	60 052 197
Physiothérapie	34 643 906
<b>Total des prestations</b>	<b>991 233 546</b>

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 75% des coûts.

## Répartition des charges par fournisseur de soins



# Gouvernance

## Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel au service des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

## Structure du Groupe Mutuel

### Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. Elle a repris, via une fusion par absorption au 1er janvier 2021, sa société soeur Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

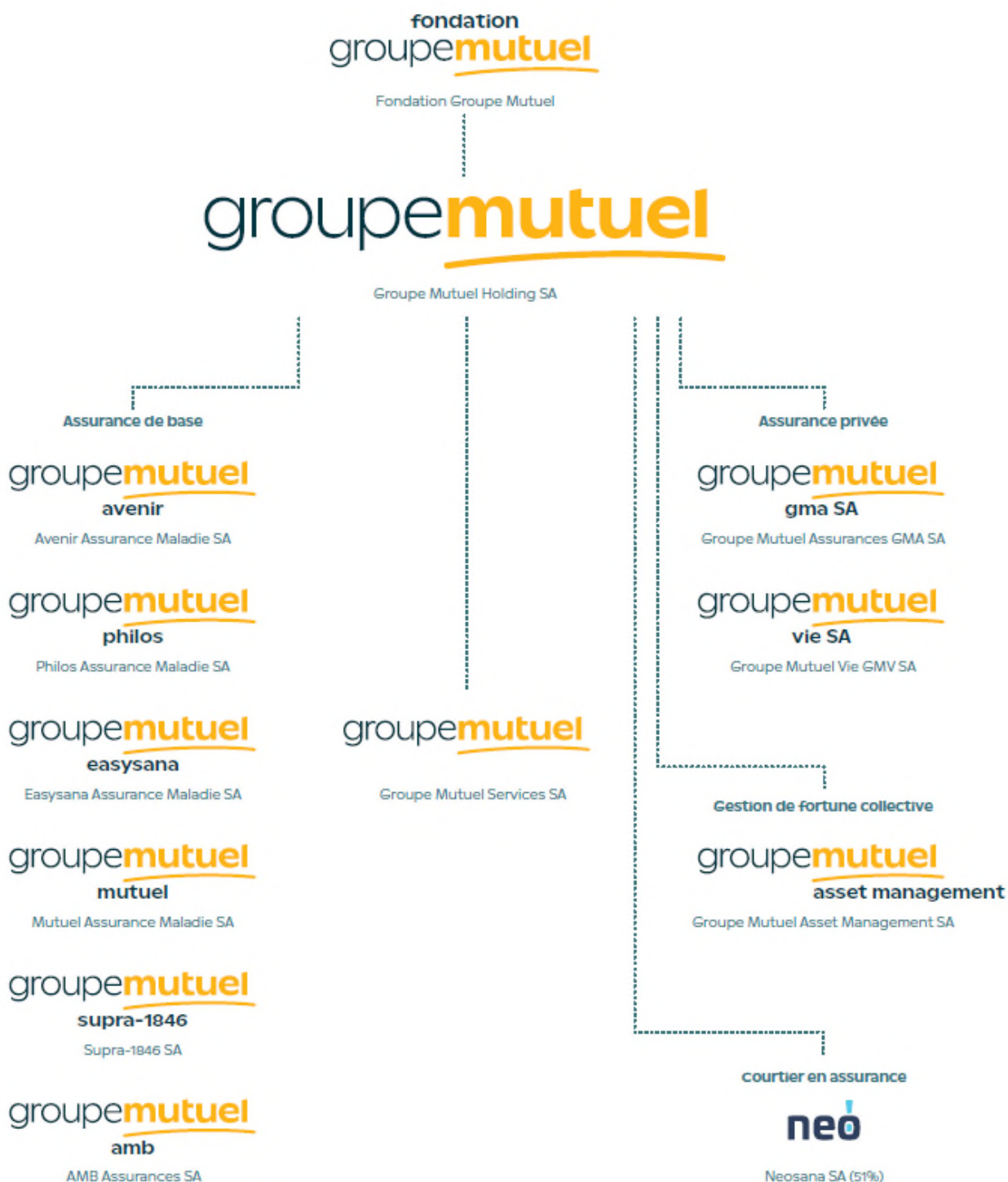
Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs du Groupe Mutuel Holding SA.



Opsion Sàrl, qui a été reprise le 1er mai 2021 par Groupe Mutuel Holding SA, est active dans le domaine de la prévoyance professionnelle notamment via des mandats de gestion, direction et commercialisation de fondations de prévoyance ainsi que des mandats de conseils.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel au service de l'ensemble des sociétés du groupe.

La société Groupe Mutuel Asset Management SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises du Groupe Mutuel.



## Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

### Commissions spécialisées du conseil d'administration

#### Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

#### Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Deux autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

#### Commission de nomination et de rémunération

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

## Les membres du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2021

<sup>1</sup> Membre de la commission d'audit et des risques

<sup>2</sup> Membre de la commission projets stratégiques et innovation

<sup>3</sup> Membre de la commission de rémunération et de nomination

### **Karin Perraudin – Présidente**<sup>2</sup>

Master en sciences économiques, HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

### **Roland Marcel Eberle – Vice-président**<sup>3</sup>

Administrateur de sociétés. Ingénieur agronome. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

### **Fabio Naselli Feo – Secrétaire**<sup>2</sup>

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

### **Marc-André Ballestraz – Membre**<sup>1,3</sup>

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

### **Jürg E. Tschanz – Membre**<sup>2</sup>

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitswiss.

### **Jean-Blaise Conne – Membre**<sup>1</sup>

Administrateur de sociétés. Expert-comptable diplômé.

### **Charles Relecom – Membre**

Administrateur de sociétés. Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

### **Urs Schwaller – Membre**<sup>1,3</sup>

Administrateur de sociétés. Docteur en droit. Avocat.

## La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la direction générale. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

## Les membres de la Direction générale au 1er mai 2022

### **Thomas Boyer – Directeur général**

Master en sciences économiques HEC.

### **Philippe Buthey – Technologie**

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

### **Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise**

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.  
Diplôme de gestion hospitalière.

### **Sophie Revaz – Prestations individuelles**

Master en droit. Avocate.

**Thomas J. Grichting – Services**

Docteur en droit. Avocat.

**Pierre-Luc Marilley – Relation clients**

Master en sciences économiques.

**Paul Rabaglia – Finances**

Master en sciences économiques HEC.

**Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés**

Master en sciences économiques HEC.

**Cédric Scheiben – Distribution**

Executive MBA Insurance and Financial Services, HSG.

## Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

## Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

## Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

## Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

## Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

# Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2021, le Conseil d'administration de Philos Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 98 757.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2021 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 134 344.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 351 120.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 695 897.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 85 680.-.

La part de Philos Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la direction générale est de 14,2%, soit CHF 444 358.-, dont CHF 98 658.- pour la plus importante.

En 2021, la direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année.

# Gestion des capitaux

## Rétrospective

Le taux de vaccination des pays développés a permis de rouvrir en 2021, tout du moins partiellement, une grande partie de l'activité économique. Si la demande de consommation a augmenté, cette réouverture a surtout provoqué un choc de l'offre et les goulots d'étranglement dans différents secteurs (transport, semi-conducteurs, agriculture, bois et métaux) ont généré un retour de l'inflation. Les banques centrales jugent cette situation temporaire et restent accommodantes en maintenant les taux d'intérêt à un bas niveau. Le surplus de liquidités s'est retrouvé dans le marché des actions, poussant les indices toujours plus haut. Cette expansion considérable des avoirs financiers est à la fois une source de richesse, mais également la conséquence d'inefficiences économiques, environnementales et sociales. Un équilibre entre l'investissement et l'épargne sera nécessaire afin de créer une croissance durable forte.

## Perspectives

Le marché obligataire et celui des actions resteront indécis jusqu'à un meilleur éclairage de l'évolution de l'inflation et des salaires, éclairage qui sera donné durant le premier trimestre de 2022. L'agilité des banques centrales face à un possible emballement sera un élément déterminant face à ce potentiel nouveau paradigme. La croissance devrait rester positive, avec une vitesse de croisière toutefois inférieure. Les valorisations des entreprises restent élevées, une baisse de la marge bénéficiaire devrait tempérer les attentes de croissance. Suite à la pandémie, la dette globale est très élevée, surtout parmi les entreprises à faible solvabilité. Les énormes plans de relance destinés à l'amélioration des infrastructures, à la transition énergétique et aux développements des énergies renouvelables devraient toutefois tempérer une baisse d'activité économique. La réouverture des chaînes de distribution est toutefois un élément essentiel à un retour à la normale.

## Crise Ukrainienne

Si la correction des marchés du début de l'année a été consécutive aux annonces des banques centrales concernant leur volonté de réduire leurs bilans et d'augmenter régulièrement leurs taux d'intérêt pour faire face à l'inflation, la crise ukrainienne a accentué la baisse des marchés par la suite. La situation en Europe devient très complexe, la dépendance énergétique de celle-ci avec la Russie n'étant qu'un élément du problème.

L'exposition en actions et obligations russes de Philos Assurance Maladie SA est en-dessous du poids de la Russie dans les indices de référence et n'est pas matérielle. La société a amorti l'entier de ses positions au 28 février en attendant une réouverture des cotations des titres concernés. Le taux de couverture de Philos Assurance Maladie SA permet d'absorber les moins-values provoquées par la crise en cours.

# Revue des états financiers

## Produits d'assurance

Philos Assurance Maladie SA a terminé l'année 2021 sur un chiffre d'affaires net de 882,3 millions de francs, soit une baisse de 2% par rapport à l'année 2020.

## Charges d'assurance

La croissance des coûts au niveau suisse en 2021 a été plus forte qu'attendue et très importante. A fin février 2022, le coût net par assuré des traitements prodigués en 2021 affiche une croissance de 7,3% par rapport à 2020. Ce chiffre va certainement se réduire encore un peu, mais devrait rester proche des 7%. Cette forte croissance s'explique certainement par un rattrapage important des coûts freinés par les confinements en 2020 et 2021. Le marché attendait une augmentation des coûts entre 3,5% et 4,0%. La réalité est bien plus élevée.

Cette forte évolution des coûts entre 2020 et 2021 impacte bien évidemment les résultats des assureurs en 2021, mais les impactera encore davantage en 2022 puisque que, par effet de ricochet, les coûts 2022 seront vraisemblablement supérieurs aux estimations faites lors de l'établissement des primes 2022. Il en va, évidemment, de même pour Philos Assurance Maladie SA.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 907,8 millions de francs, en hausse, de 1,6%, par rapport à l'année précédente. A ce montant est déduit 5 millions de francs de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 87,6 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (53 millions de francs en 2020); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 584,10 (CHF 335,80 en 2020).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 49,8 millions de francs pour l'exercice 2021, en légère hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Afin d'accompagner cette stratégie, Philos Assurance Maladie SA a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité et le conseil personnalisé. Les collaborateurs travaillent également chaque jour à simplifier la vie des assurés avec, par exemple, l'introduction d'un nouveau décompte de prestations plus facile à comprendre. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 212,70 en 2020 à CHF 214,80 pour l'année 2021.

## Résultat des placements

En 2021, les placements ont connu une année faste avec un résultat net de près de 10,6 millions de francs, ce qui permet de renforcer la solidité financière de Philos Assurance Maladie SA. L'excellent rendement offre aussi l'opportunité de consolider les provisions pour risques liés aux placements de capitaux à hauteur de 5,8 millions de francs.

De plus, la bonne assise financière de l'entreprise permet de provisionner 21,1 millions de francs de réserves excessives qui seront remboursées aux assurés à travers une réduction de prime en 2022.

## Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2021 une perte de 10 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

# RAPPORT FINANCIER

17	<b>Compte de résultat</b>
18	<b>Bilan</b>
19	<b>Tableau des flux de trésorerie</b>
20	<b>Tableau de variation des fonds propres</b>
	<b>Annexes aux comptes 2021:</b>
21	<b>Principes comptables et méthodes d'évaluation</b>
23	<b>Compte de résultat par domaine d'activité</b>
24	<b>Explications relatives au compte de résultat</b>
26	<b>Explications relatives au bilan</b>
28	<b>Autres indications</b>
29	<b>Proposition d'utilisation du résultat</b>
30	<b>Rapport de l'organe de révision</b>



# Compte de résultat

	Annexe	2021	2020
<b>Produits</b>			
en CHF			
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>1</b>	<b>882 338 126</b>	<b>900 407 976</b>
<b>Charges</b>			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	<b>2</b>	- 907 794 188	- 893 153 823
Variation des provisions techniques	<b>8</b>	5 049 015	- 10 521 154
Compensation des risques entre assureurs		87 592 275	52 986 865
Autres charges d'assurance		- 10 803 726	- 4 700 008
<b>Total des charges de l'assurance</b>		<b>- 825 956 624</b>	<b>- 855 388 120</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>3</b>	<b>- 49 785 680</b>	<b>- 50 814 258</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>		<b>6 595 822</b>	<b>- 5 794 402</b>
Autres charges financières		- 326 311	- 438 585
Produits sur les placements en capitaux	<b>4</b>	18 676 436	15 501 421
Charges sur les placements en capitaux	<b>4</b>	- 8 055 886	- 10 196 022
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 5 810 000	- 5 305 000
Autres charges d'exploitation	<b>9</b>	- 21 059 928	-
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>		<b>- 16 575 689</b>	<b>- 438 186</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>- 9 979 866</b>	<b>- 6 232 588</b>

## Bilan

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actifs</b>			
<b>en CHF</b>			
Placements de capitaux	5	316 408 055	296 173 652
Comptes de régularisation	6	66 315 385	54 091 350
Créances	7	105 482 942	98 136 860
Liquidités		65 759 996	101 616 499
<b>Total des actifs</b>		<b>553 966 379</b>	<b>550 018 362</b>

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
<b>Passifs</b>			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		129 953 240	131 688 546
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		81 967 078	86 464 360
Résultat de l'exercice		- 9 979 866	- 6 232 588
<b>Fonds propres</b>		<b>202 090 452</b>	<b>212 070 318</b>
Provisions techniques pour propre compte	8	216 141 227	221 161 242
Autres provisions techniques	8	391 000	420 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	21 059 928	-
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	31 178 000	25 368 000
Comptes de régularisation	11	7 109 073	6 025 948
Dettes	12	75 996 698	84 972 853
<b>Fonds étrangers</b>		<b>351 875 927</b>	<b>337 948 044</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>553 966 379</b>	<b>550 018 362</b>

## Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2021	2020
<b>Résultat</b>	<b>- 9 979 866</b>	<b>- 6 232 588</b>
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 6 998 903	- 1 371 655
Amortissements / revalorisations sur les créances	852 000	1 028 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 5 020 015	- 12 327 082
Modification des autres provisions techniques	- 29 000	- 12 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	21 059 928	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	5 810 000	5 305 000
Augmentation / diminution des créances	- 8 198 082	7 425 506
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 12 224 035	- 1 503 024
Augmentation / diminution des dettes	- 8 976 155	1 443 151
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	1 083 125	332 256
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>- 22 621 003</b>	<b>- 5 912 436</b>
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 13 235 499	- 26 602 045
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>- 13 235 499</b>	<b>- 26 602 045</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total du flux de fonds net</b>	<b>- 35 856 503</b>	<b>- 32 514 481</b>
Liquidités état initial 01.01.	101 616 499	134 130 980
Liquidités état final 31.12.	65 759 996	101 616 499
<b>Variation des liquidités</b>	<b>- 35 856 503</b>	<b>- 32 514 481</b>

## Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>1 007 635</b>	<b>131 688 546</b>	<b>85 456 725</b>	<b>- 6 232 588</b>	<b>212 070 318</b>
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	- 1 735 306	- 4 497 282	6 232 588	-
<b>Fonds propres au 01.01.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>1 007 635</b>	<b>129 953 240</b>	<b>80 959 443</b>	<b>-</b>	<b>212 070 318</b>
Résultat annuel						- 9 979 866	- 9 979 866
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>100 000</b>	<b>50 000</b>	<b>1 007 635</b>	<b>129 953 240</b>	<b>80 959 443</b>	<b>- 9 979 866</b>	<b>202 090 452</b>

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

# Annexe aux comptes 2021

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

### Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

### Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

### Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

### Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

### Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

### Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation. En 2021, les expertises ont été réalisées par un expert externe et ont été retenues comme valeurs au bilan.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

### Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

### Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

## Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

## Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

## Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

## Provisions pour la réduction volontaire des réserves

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

## Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

## Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

## Compensation des risques

Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

## Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au bouclement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de bouclement.

## Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %	2021	2020	Variation en %
<b>Produits</b>									
Primes brutes	847 769 893	871 468 165	-2.7%	42 022 482	39 832 607	5.5%	889 792 375	911 300 772	-2.4%
Part aux excédents	-	-	0.0%	- 28 360	14 109	n/a	- 28 360	14 109	n/a
Diminution des cotisations (*)	- 12 505 076	- 13 190 805	-5.2%	654 503	26 931	n/a	- 11 850 573	- 13 163 875	-10.0%
Contributions à la réduction des primes	180 802 195	183 951 274	-1.7%	-	-	0.0%	180 802 195	183 951 274	-1.7%
Contributions liées à la santé	- 1 018 160	- 1 034 933	-1.6%	-	-	0.0%	- 1 018 160	- 1 034 933	-1.6%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 180 802 195	- 183 951 274	-1.7%	-	-	0.0%	- 180 802 195	- 183 951 274	-1.7%
Autres produits d'exploitation	5 442 844	3 291 902	65.3%	-	-	0.0%	5 442 844	3 291 902	65.3%
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>839 689 501</b>	<b>860 534 329</b>	<b>-2.4%</b>	<b>42 648 625</b>	<b>39 873 647</b>	<b>7.0%</b>	<b>882 338 126</b>	<b>900 407 976</b>	<b>-2.0%</b>
<b>Charges</b>									
Prestations	- 991 233 546	- 978 707 765	1.3%	- 38 823 498	- 37 870 292	2.5%	- 1 030 057 044	- 1 016 578 057	1.3%
Variation des provisions techniques pour propre compte	5 350 500	- 9 452 132	n/a	- 330 485	- 1 081 022	-69.4%	5 020 015	- 10 533 154	n/a
Participations	122 262 856	123 424 234	-0.9%	-	-	0.0%	122 262 856	123 424 234	-0.9%
Autres charges d'assurance	- 10 386 639	- 4 313 940	140.8%	- 417 087	- 386 068	8.0%	- 10 803 726	- 4 700 008	129.9%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	29 000	12 000	141.7%	29 000	12 000	141.7%
Compensation des risques	87 592 275	52 986 865	65.3%	-	-	0.0%	87 592 275	52 986 865	65.3%
<b>Charges de sinistres et prestations pour propre compte</b>	<b>- 786 414 554</b>	<b>- 816 062 738</b>	<b>-3.6%</b>	<b>- 39 542 070</b>	<b>- 39 325 382</b>	<b>0.6%</b>	<b>- 825 956 624</b>	<b>- 855 388 120</b>	<b>-3.4%</b>
<b>Frais de gestion et d'administration</b>	<b>- 44 034 525</b>	<b>- 45 854 690</b>	<b>-4.0%</b>	<b>- 5 751 155</b>	<b>- 4 959 568</b>	<b>16.0%</b>	<b>- 49 785 680</b>	<b>- 50 814 258</b>	<b>-2.0%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 830 449 079</b>	<b>- 861 917 428</b>	<b>-3.7%</b>	<b>- 45 293 225</b>	<b>- 44 284 950</b>	<b>2.3%</b>	<b>- 875 742 304</b>	<b>- 906 202 378</b>	<b>-3.4%</b>
<b>Résultat technique de l'assurance</b>	<b>9 240 422</b>	<b>- 1 383 099</b>	<b>n/a</b>	<b>- 2 644 600</b>	<b>- 4 411 303</b>	<b>-40.0%</b>	<b>6 595 822</b>	<b>- 5 794 402</b>	<b>n/a</b>
Autres charges financières	- 261 766	- 352 070	-25.6%	- 64 545	- 86 515	-25.4%	- 326 311	- 438 585	-25.6%
Produits sur les placements en capitaux	14 982 220	12 443 632	20.4%	3 694 216	3 057 789	20.8%	18 676 436	15 501 421	20.5%
Charges sur les placements en capitaux	- 6 462 424	- 8 184 769	-21.0%	- 1 593 461	- 2 011 253	-20.8%	- 8 055 886	- 10 196 022	-21.0%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 4 661 000	- 4 259 000	9.4%	- 1 149 000	- 1 046 000	9.8%	- 5 810 000	- 5 305 000	9.5%
Autres charges d'exploitation	- 21 059 928	-	n/a	-	-	0.0%	- 21 059 928	-	n/a
<b>Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux</b>	<b>- 17 462 898</b>	<b>- 352 207</b>	<b>n/a</b>	<b>887 210</b>	<b>- 85 979</b>	<b>n/a</b>	<b>- 16 575 689</b>	<b>- 438 186</b>	<b>n/a</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 8 222 476</b>	<b>- 1 735 306</b>	<b>373.8%</b>	<b>- 1 757 390</b>	<b>- 4 497 282</b>	<b>-60.9%</b>	<b>- 9 979 866</b>	<b>- 6 232 588</b>	<b>60.1%</b>

(\*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

## Explications relatives au compte de résultat

### 1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2021	2020	Variation
Primes brutes	889 792 375	911 300 772	- 21 508 397
Part aux excédents	- 28 360	14 109	- 42 469
Primes rétroactives	- 1 572 692	- 1 485 965	- 86 727
Amortissement sur cotisations	- 9 425 880	- 10 649 909	1 224 029
Variation de la provision "Ducroire"	- 852 000	- 1 028 000	176 000
Contributions à la réduction des primes	180 802 195	183 951 274	- 3 149 079
Contributions liées à la santé	- 1 018 160	- 1 034 933	16 773
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 180 802 195	- 183 951 274	3 149 079
Autres produits d'exploitation	5 442 844	3 291 902	2 150 942
<b>Total</b>	<b>882 338 126</b>	<b>900 407 976</b>	<b>- 18 069 850</b>

### 2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2021	2020	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 991 233 546	- 978 707 765	- 12 525 781
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	122 262 856	123 424 234	- 1 161 378
<b>Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS</b>	<b>- 868 970 690</b>	<b>- 855 283 531</b>	<b>- 13 687 159</b>
<b>Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal</b>	<b>- 38 823 498</b>	<b>- 37 870 292</b>	<b>- 953 206</b>
<b>Total</b>	<b>- 907 794 188</b>	<b>- 893 153 823</b>	<b>- 14 640 365</b>

### 3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2021	2020	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 55 533 168	- 55 696 272	163 104
Frais de contentieux facturés	10 494 153	9 763 236	730 918
Autres frais administratifs	- 4 746 665	- 4 881 222	134 557
<b>Total</b>	<b>- 49 785 680</b>	<b>- 50 814 258</b>	<b>1 028 578</b>

Frais de gestion et d'administration par nature	2021	2020	Variation
Publicité et marketing	- 2 267 964	- 3 634 464	1 366 500
Commissions	- 595 003	- 687 750	92 747
Frais d'exploitation divers	- 46 922 712	- 46 492 044	- 430 668
<b>Total</b>	<b>- 49 785 680</b>	<b>- 50 814 258</b>	<b>1 028 578</b>

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Philos Assurance Maladie SA.

### 4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	2 358 056	- 246 356	2 111 700
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 888 497	- 3 106 038	- 1 217 541
Actions	9 750 831	- 1 573 822	8 177 009
Autres placements	4 679 052	- 3 129 670	1 549 381
<b>Total</b>	<b>18 676 436</b>	<b>- 8 055 886</b>	<b>10 620 550</b>



**Résultats par catégorie  
en CHF**

<b>Terrains et constructions</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Produits	1 092 928	1 127 728	- 34 800
Charges	- 246 356	- 187 025	- 59 331
Réévaluations	1 265 129	109 000	1 156 129
<b>Résultat</b>	<b>2 111 700</b>	<b>1 049 702</b>	<b>1 061 998</b>

<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Intérêts	1 293 217	1 521 827	- 228 610
Bénéfices réalisés	248 660	72 169	176 491
Pertes réalisées	- 252 305	- 469 763	217 458
Bénéfices non réalisés	346 620	1 200 191	- 853 572
Pertes non réalisées	- 2 823 214	- 1 774 000	- 1 049 214
Charges sur capitaux	- 30 519	- 22 700	- 7 819
<b>Résultat</b>	<b>- 1 217 541</b>	<b>527 725</b>	<b>- 1 745 266</b>

<b>Actions</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Dividendes	1 410 989	1 280 179	130 810
Bénéfices réalisés	1 062 955	118 736	944 219
Pertes réalisées	- 130 282	- 815 356	685 074
Bénéfices non réalisés	7 276 887	3 373 348	3 903 539
Pertes non réalisées	- 1 364 338	- 3 416 533	2 052 195
Charges sur capitaux	- 79 201	- 63 303	- 15 898
<b>Résultat</b>	<b>8 177 009</b>	<b>477 070</b>	<b>7 699 939</b>

<b>Autres placements</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>Variation</b>
Produits	717 156	490 671	226 486
Bénéfices réalisés	1 278 281	497 031	781 251
Pertes réalisées	- 929 141	- 1 101 214	172 072
Bénéfices non réalisés	2 683 614	5 710 542	- 3 026 928
Pertes non réalisées	- 1 663 962	- 2 132 496	468 534
Charges sur capitaux	- 536 567	- 213 632	- 322 935
<b>Résultat</b>	<b>1 549 381</b>	<b>3 250 901</b>	<b>- 1 701 520</b>

## Explications relatives au bilan

### 5 Placements de capitaux en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2021	Valeur de marché au 31.12.2020	Variation
Terrains et constructions	22 141 000	20 857 000	1 284 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	154 654 287	146 271 019	8 383 269
Actions	52 825 449	48 659 931	4 165 518
Instruments financiers dérivés sur actions	-	309 943	- 309 943
Instruments financiers dérivés - engagements	- 1 100 522	-	- 1 100 522
Actions	51 724 927	48 969 874	2 755 053
Liquidités affectées aux placements de capitaux	8 441 181	11 946 236	- 3 505 055
Liquidités pour couverture de contrats futures	1 086 009	-	1 086 009
Liquidités	9 527 190	11 946 236	- 2 419 046
Placements collectifs	64 660 651	54 228 990	10 431 661
Instruments financiers dérivés	-	534	- 534
Prêts	13 700 000	13 900 000	- 200 000
Autres placements	78 360 651	68 129 524	10 231 127
<b>Total</b>	<b>316 408 055</b>	<b>296 173 652</b>	<b>20 234 403</b>

Instruments financiers dérivés sur actions : le montant ouvert au 31.12.2020 concerne des options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 100 contrats SMI, 14 contrats S&P 500, 84 contrats Euro Stoxx 50 et 16 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures: il s'agit d'un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 5 contrats S&P 500 mini (échéance 18 mars 2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2021		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	-	-
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	534	-	534
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
<b>Total</b>		<b>534</b>	<b>-</b>	<b>534</b>

### 6 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Intérêts courus	520 365	626 647	- 106 282
Compensation des risques à recevoir	61 399 068	43 547 457	17 851 611
Primes à facturer	2 622 211	9 303 803	- 6 681 592
Commissions payées d'avance	256 992	255 744	1 248
Autres actifs transitoires	1 516 749	357 699	1 159 050
<b>Total</b>	<b>66 315 385</b>	<b>54 091 350</b>	<b>12 224 035</b>

### 7 Créances en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	97 309 660	90 177 193	7 132 466
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 16 867 000	- 16 015 000	- 852 000
Subsides à recevoir	18 401 015	18 336 285	64 730
Impôts anticipés	195 026	261 209	- 66 184
Créances sur partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	11 894	-	11 894
Autres créances	1 417 705	2 156 741	- 739 036
Créances coûts de tests COVID-19	5 014 643	3 220 432	1 794 211
<b>Total</b>	<b>105 482 942</b>	<b>98 136 860</b>	<b>7 346 082</b>

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2021 se montent à CHF 20 645 265 (2020 : CHF 3 638 557).

**8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF**

<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	217 771 650	5 350 500	212 421 150
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	3 389 592	- 330 485	3 720 077
<b>Total</b>	<b>221 161 242</b>	<b>5 020 015</b>	<b>216 141 227</b>

<b>Autres provisions techniques</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	420 000	29 000	391 000
<b>Total</b>	<b>420 000</b>	<b>29 000</b>	<b>391 000</b>

**Variation des provisions techniques** **5 049 015**

<b>Provisions techniques pour propre compte</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Utilisation 2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2020</b>	<b>31.12.2020</b>
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	208 271 754	-	- 9 499 896	217 771 650
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	2 308 570	-	- 1 081 022	3 389 592
Provision pour remboursement de primes	22 908 000	22 860 236	47 764	-
<b>Total</b>	<b>233 488 324</b>	<b>22 860 236</b>	<b>- 10 533 154</b>	<b>221 161 242</b>

<b>Autres provisions techniques</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Utilisation 2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2020</b>	<b>31.12.2020</b>
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	432 000	-	12 000	420 000
<b>Total</b>	<b>432 000</b>	<b>-</b>	<b>12 000</b>	<b>420 000</b>

**Variation des provisions techniques** **- 10 521 154**

**9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves**

<b>en CHF</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Attribution/ dissolution 2021</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	-	- 21 059 928	21 059 928
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>- 21 059 928</b>	<b>21 059 928</b>

L'OFSP a approuvé en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2022 à CHF 10 pour un adulte, CHF 8 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 5 pour un enfant (jusqu'à 18 ans).

**10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF**

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Variation</b>
Taux de provisionnement déterminé	9.85%	8.57%	
Placements de capitaux	316 408 055	296 173 652	20 234 402
Provision nécessaire	31 178 000	25 368 000	5 810 000
Provision au bilan	31 178 000	25 368 000	5 810 000

**11 Comptes de régularisation passif en CHF**

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Variation</b>
Compensation des risques à payer	635 000	435 000	200 000
Commissions à payer	48 920	82 072	- 33 152
Autres passifs transitoires	6 425 153	5 508 876	916 277
<b>Total</b>	<b>7 109 073</b>	<b>6 025 948</b>	<b>1 083 125</b>

## 12 Dettes en CHF

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	785 471	551 307	234 164
Primes encaissées d'avance	42 592 915	46 320 235	- 3 727 321
Comptes de passage <sup>(1)</sup>	26 220 234	29 204 313	- 2 984 080
Participations aux excédents	48 865	24 013	24 852
Dettes envers partenaires ou parties liées <sup>(2)</sup>	5 209 376	8 153 024	- 2 943 649
Subsides	1 139 839	719 960	419 878
<b>Total</b>	<b>75 996 698</b>	<b>84 972 853</b>	<b>- 8 976 155</b>

<sup>(1)</sup> Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

<sup>(2)</sup> Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

## Autres indications

### Evénements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la situation géo-politique en Europe de l'Est ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et passifs au 31.12.2021.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 25 avril 2022.

### Engagements éventuels (hors bilan)

Philos Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

### Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Philos Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

## Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2021	2020
Résultat de l'exercice	- 9 979 866	- 6 232 588
<b>Résultat disponible</b>	<b>- 9 979 866</b>	<b>- 6 232 588</b>
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	8 222 476	1 735 306
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	1 757 390	4 497 282
<b>Solde du bénéfice à reporter</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

A l'Assemblée générale de  
**Philos Assurance Maladie SA, Martigny**

Bâle, le 25 avril 2022

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Philos Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 17 à 29) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé



## Rapport d'activité 2021

Philos Assurance Maladie SA

groupemutuel

Philos Assurance Maladie SA Rue des Cèdres 5 Case postale CH-1919 Margtigny 0848.803.111 / [groupemutuel.ch](http://groupemutuel.ch)

**Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA:** Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA  
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA  
**Fondations administrées par le Groupe Mutuel:** Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie